

VACCINS CONTRE LA DIPHTÉRIE, LE TÉTANOS ET LA COQUELUCHE

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

De nombreuses fiches d'information sur la vaccination sont disponibles en espagnol et dans d'autres langues. Consultez www.immunize.org/vis.

1 Pourquoi se faire vacciner ?

La diphtérie, le tétanos et la coqueluche sont des maladies graves causées par des bactéries. La diphtérie et la coqueluche se transmettent d'un individu à l'autre. Le tétanos s'introduit dans l'organisme par des coupures ou des plaies.

La **DIPHTHÉRIE** entraîne la formation d'une membrane épaisse à l'arrière de la gorge.

- Elle peut provoquer des difficultés respiratoires, une paralysie, une insuffisance cardiaque et même le décès.

Le **TÉTANOS (mal de cerf)** entraîne une contraction douloureuse des muscles, généralement dans tout le corps.

- Il peut entraîner le « blocage » de la mâchoire, ce qui empêche la victime d'ouvrir la bouche ou d'avaler. Le tétanos entraîne le décès au maximum dans deux cas sur dix.

La **COQUELUCHE** provoque des quintes de toux si violentes qu'elles peuvent entraîner des difficultés pour manger, boire ou respirer chez les enfants en bas âge. Ces quintes peuvent durer des semaines.

- Elles peuvent entraîner une pneumonie, des convulsions (mouvements saccadés et regards fixes), des lésions cérébrales et le décès.

Le vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (**DTaP**) peut aider à prévenir ces maladies.

La plupart des enfants qui ont reçu le vaccin DTaP sont protégés pendant leur enfance. Beaucoup d'autres enfants contracteraient ces maladies si la vaccination était interrompue.

Le DTaP est une version plus sûre d'un vaccin plus ancien, appelé le DTP. Le DTP n'est plus utilisé aux États-Unis.

2 À qui le vaccin DTaP doit-il être administré et quand ?

Les enfants devraient recevoir cinq injections du vaccin DTaP, une injection à chacun des âges suivants :

- ✓ 2 mois
- ✓ 4 mois
- ✓ 6 mois
- ✓ 15 à 18 mois
- ✓ 4 à 6 ans

Le DTaP peut être administré en même temps que d'autres vaccins.

3 Certains enfants ne doivent pas recevoir d'injection de DTaP ou doivent attendre

- Les enfants souffrant de maladies bénignes, telles qu'un rhume peuvent se faire vacciner. Cependant, les enfants qui sont modérément ou gravement malades doivent généralement attendre d'être guéris avant l'administration du vaccin DTaP.
- Tout enfant ayant développé une réaction allergique potentiellement mortelle après une injection de DTaP ne devrait pas avoir d'autres injections.
- Tout enfant ayant contracté une maladie cérébrale ou une maladie du système nerveux moins de sept jours après une injection de DTaP ne devrait pas recevoir d'autres injections.
- Informez votre médecin si votre enfant :
 - a eu une convulsion ou s'est effondré après une injection de DTaP ;
 - a pleuré sans interruption pendant trois heures ou plus après une injection de DTaP ;
 - a eu une fièvre supérieure à 40,6 °C après une injection de DTaP.

Demandez plus de renseignements à votre fournisseur de soins de santé. Certains de ces enfants ne devraient pas recevoir d'autres injections du vaccin contre la coqueluche, mais peuvent recevoir un vaccin ne comprenant pas la coqueluche, appelé le **DT**.

4 Enfants plus âgés et adultes

Le DTaP n'est pas homologué pour les adolescents, les adultes ou les enfants âgés de sept ans ou plus.

Les personnes plus âgées nécessitent néanmoins une protection. Le Tdap est semblable au **DTaP**. Une injection unique de Tdap est recommandée pour les personnes âgées de 11 à 64 ans. Un autre vaccin, appelé **Td**, assure une protection contre le tétanos, la diphtérie, mais pas contre la coqueluche. Une injection est recommandée tous les dix ans. Il existe d'autres fiches d'information sur la vaccination pour ces vaccins.

5**Quels sont les risques liés au vaccin DTaP ?**

Contracter la diphtérie, le tétanos ou la coqueluche est beaucoup plus dangereux qu'une injection de DTaP.

Cependant, un vaccin, comme tout médicament, est susceptible d'entraîner de sérieux problèmes, tels qu'une grave réaction allergique. Le risque que le vaccin DTaP entraîne une réaction grave ou le décès est infime.

Problèmes bénins (fréquents)

- fièvre (jusqu'à un enfant sur quatre environ)
- rougeur ou gonflements au site de l'injection (jusqu'à un enfant sur quatre environ)
- douleur ou sensibilité au site d'injection (jusqu'à un enfant sur quatre environ)

Ces problèmes se produisent plus fréquemment après les 4^e et 5^e injections de DTaP qu'après les doses précédentes. Parfois, la 4^e ou la 5^e injection du vaccin DTaP est suivie du gonflement de tout le bras ou de toute la jambe où l'injection a été réalisée ; cette réaction dure entre un et sept jours (et touche jusqu'à un enfant sur 30 environ).

Le vaccin peut entraîner d'autres problèmes bénins comme :

- une agitation (jusqu'à un enfant sur trois environ)
- de la fatigue ou un manque d'appétit (jusqu'à un enfant sur dix environ)
- des vomissements (jusqu'à un enfant sur 50 environ)

Ces problèmes surviennent généralement un à trois jours après l'injection.

Problèmes modérés (peu fréquents)

- convulsions (mouvements saccadés ou regards fixes) (un enfant sur 14 000 environ)
- pleurs ininterrompus, pendant trois heures ou plus (jusqu'à environ un enfant sur 1 000 environ)
- forte fièvre, supérieure à 40,6 °C (un enfant sur 16 000 environ)

Problèmes graves (très rares)

- réaction allergique grave (moins d'un cas sur un million d'injections)
- Plusieurs autres problèmes graves ont été signalés après l'administration du vaccin DTaP. Ces problèmes sont les suivants :
 - convulsions à long terme, coma ou pertes de conscience
 - lésions cérébrales permanentes

Ces problèmes sont tellement rares qu'il est difficile d'affirmer qu'ils sont causés par le vaccin.

Lutter contre la fièvre est particulièrement important chez les enfants qui ont souffert de convulsions, quelle qu'en soit la raison. Cela est également important si un autre membre de la famille a eu des convulsions. Vous pouvez réduire la fièvre et les douleurs en donnant à votre enfant un analgésique *sans aspirine* lors de l'injection et pendant les 24 heures suivantes, conformément aux instructions figurant sur l'emballage. DCH-0469F

AUTH: P.H.S, Act. 42, Sect. 2126.

6**Que faire en cas de réaction modérée ou grave ?****Quels sont les symptômes à surveiller ?**

Tout problème inhabituel, tel qu'une réaction allergique grave, une forte fièvre ou un comportement inhabituel. Les réactions allergiques graves sont extrêmement rares avec tous les vaccins. Une telle réaction devrait se produire plus probablement quelques minutes à quelques heures suivant l'injection. Les signes d'une réaction allergique grave peuvent inclure : difficultés respiratoires, enrouement ou respiration sifflante, urticaire, pâleur, faiblesse, accélération du rythme cardiaque ou vertiges. Si une forte fièvre ou des convulsions devaient survenir, elles se produiraient généralement une semaine après l'injection.

Que faire ?

- **Appelez** un médecin ou conduisez immédiatement la personne chez un médecin.
- **Indiquez** ce qui s'est passé au médecin en précisant la date et l'heure de la réaction et celles de la vaccination.
- **Demandez** à votre médecin, au personnel infirmier ou au service de santé de signaler la réaction en remplissant un formulaire dans le système de rapport d'effet indésirable lié à un vaccin (Vaccine Adverse Event Reporting System, VAERS). Vous pouvez également signaler cette réaction via le site Web VAERS www.vaers.hhs.gov ou en appelant le 1-800-822-7967.

Le VAERS ne fournit pas d'avis médical.

7**Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins**

Dans le cas peu probable où vous ou votre enfant développez une réaction grave à la suite de l'administration du vaccin, un programme fédéral a été créé pour aider à payer les soins de ceux qui ont subi un préjudice.

Pour obtenir des détails sur le Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins (National Vaccine Injury Compensation Program), appelez le 1-800-338-2382 ou consultez le site Web du programme à l'adresse www.hrsa.gov/vaccinecompensation.

8**Pour en savoir davantage**

- Parlez-en à votre fournisseur de soins de santé. Il pourra vous remettre la notice d'emballage du vaccin ou vous recommander d'autres sources d'informations.
- Appelez le programme d'immunisation du service de santé de votre ville ou de votre État. 1-888-767-4687
- Contactez les centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC) :
 - Appelez le 1-800-232-4636 (1-800-CDC-INFO)
 - Consultez le site Web du Programme d'immunisation national (National Immunization Program) à l'adresse www.cdc.gov/vaccines



U.S. DEPARTMENT OF HEALTH & HUMAN SERVICES
Centers for Disease Control and Prevention

Vaccine Information Statement

DTaP - French (5/17/07)

42 U.S.C. § 300aa-26

Translation provided by the Immunization Action Coalition

Pour que le ou les dispensateur(s) de soins médicaux de votre enfant puisse(nt) obtenir les renseignements précis sur son statut d'immunisation, ainsi qu'une évaluation des vaccinations et un calendrier recommandé pour les futures vaccinations, les informations seront envoyées au Bureau d'enregistrement des améliorations des soins médicaux du Michigan (*Michigan Care Improvement Registry*). Quiconque a le droit de demander que son dispensateur de soins médicaux ne fournisse pas les renseignements relatifs aux vaccinations au Bureau d'enregistrement.